

La note juste

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **48 (1910)**

Heft 1

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-206618>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ple vaudois. Elles atténueront en quelque mesure le gros mécompte que lui a causé le vignoble, à la suite des gelées du joli mois de mai des poètes.

Que nous réserve l'an qui vient? S'il nous donne le nécessaire, à tous, et nous maintient en santé et en belle humeur, que pourrions-nous lui demander de plus?

V. F.

DE BOUNAN

Vaircé nâo ceint nâo que s'einfate
Dein la perellioua dâi niolan;
Lo bounan vint ein granta couâte:
Lo bounan, l'è adî atant.

*

Lâi a bin dâi dzein que s'atteindant
A dau bounheu po sti an;
Se tot vint pas quemet preteindant
Tant pou que sâi : adî atant.

*

Vo côzo dan, tota la troupa,
De pouâi medzi gaillâ dau pan,
Pan môû, qu'on dit, ie vout bin soupa:
Dau pan môû, l'è adî atant.

*

Voudri bin que lè damuzalle
A maryâ trôvant, sti an,
Omâte on bordon, sein dévalle:
On bordon, l'è adî atant;

*

Et pu que très tote lè fenne
Lou revîgne on petit enfant;
— Quemet desâi mon ocellio Tiène:
On bouïbo, l'è adî atant;

*

Que vigne dein noutrè campagne
Bin dâi truffe; po lè gormand
Et po ti cliâu dâi z'Allemagne,
Dâi truffe, l'è adî atant;

*

Que lè dzein que fant lè veneindze
Fassant, cliâu podro vegnolan,
On tsè l'ovrà, dzor et demeindze;
On bon tsè, l'è adî atant;

*

Que po très ti lè quartettère,
Lè chenapan et lè soulan,
L'iguie, sti an, sâi tot lau bâre:
De l'iguie, l'è adî atant;

*

Que lè z'avocat et lè mâdzo
Mo fâi, ne trouvant pas tant,
— Crâide-vo pas, — pas tant d'ovràdzo;
Por no, sarâi adî atant;

*

Et que ti lè gaillâ d'attaque
Que liérant lo Conteû sti an
L'assant dzouïo dein lau baraque;
Dau dzouïo, l'è adî atant.

MARC A LOUIS.

Affaire de sous. — Mme B... est d'une corpulence fantastique.

— Je veux savoir mon poids exact, disait-elle, hier, et je vais me peser à une balance automatique.

— Ça vous avancera bien!... ces balances ne vont que jusqu'à cent vingt-cinq.

Mais Mme B..., après avoir réfléchi :

— Eh bien ! je mettrai quatre sous au lieu de deux !

LA PAIX DU POTAGER

DÉCIDÉMENT, ça ne va pas chez les époux... ; c'est la guerre à perpétuité.

Le mari, las de cet état de choses — bien qu'il en fût aussi coupable que son honorable moitié — décide de quitter le logis et s'en va quérir deux amis pour l'aider à déménager les meubles qui lui appartiennent, entre autres le fourneau-potager.

C'est à la pinte, bien entendu, qu'il finit par trouver les deux aides en question.

— En règle, disent ceux-ci, on va te donner un coup de main ; les amis sont des amis, que diable ! Mais, en attendant, asseye-te-vo toujours un moment là. Y faut se donner des forces, avec ! Sophie, apporte-vo enco un demi.

On trinque

— Alo, ça ne va donc pas, chez toi ; quoi ça grince ? Oh ! je connais bien la Marienne, c'est une pointue ; elle pique par tous les bouts, comme un n'hérissin.

— C'est intenable, je vous dis ; j'aimerais mieux être en enfai !

— Oué, oué, sans doute, mais enfin, est-ce une raison pou se mettre comme ça à la porte de chez soi. As-tu bien réfléchi ? Y semble pourtant que tu devrais y être habitué, à cette vie.

— Non, non ! je vous dis, y a plus mèche !

Et, excité par ses amis et par le vin, le pauvre homme se met à raconter tout au long ses misères !

Plus de deux heures après, quand nos trois compagnons s'en vont pour chercher le fourneau-potager, celui-ci était rouge comme braise. Impossible de le saisir. C'en est encore une de la Marienne.

Furieux et penaud, le mari s'en retourne à la pinte, suivi de ses deux amis, qui rient sous cape.

Quand il revint un peu plus tard à la maison, sur le conseil de ses compagnons, le couvert était mis sur une nappe bien blanche et un bon petit souper, au fumet séducteur, réconcilia pour un temps les époux en discorde. E.

La note juste. — L... entre hier chez X... un homme d'affaires peu scrupuleux, au moment où celui-ci commence une lettre :

— Comment, vous écrivez à ce gredin : « Très honoré monsieur » ?

— Comment voulez-vous que je dise ?

— Ecrivez tout simplement : « Mon cher confrère ».

A LA VILLA DES ORTIES

SAVEZ-VOUS où est la « Villa des Orties » ? Gage que non. Oh ! ne rougissez pas ; il est permis d'ignorer ça.

Eh bien, la « Villa des Orties » est la demeure de Jean-Louis Guntz — le père Guintz ; vous le connaissez, alors ? — ancien « exécuteur » des pores et bûcheron, à Lausanne. Il est maintenant pêcheur aux Pierrettes, près Saint-Sulpice. C'est là qu'un de nos confrères, M. A. Huguénin, rédacteur de la *Feuille d'avis de Renens*, est allé à plusieurs reprises le trouver et l'interviewer. L'amusant récit de ces interviews a paru tout d'abord en plusieurs articles dans ce journal. Le succès en fut très grand. Ces articles viennent de paraître en une brochure, à laquelle nous nous permettons d'emprunter l'extrait suivant, qui donnera, sans doute, à nos lecteurs, l'envie d'en savoir plus encore sur le facétieux « philosophe » des Pierrettes.

*

Le chemin est charmant de la gare de Renens jusque chez le Père Guintz. On passe d'abord dans le joli village de Chavannes, on longe le cimetière et l'on s'engage dans un sentier délicieux, au milieu de vergers superbes et de cerisiers chargés de fruits appétissants. Nous passons sur un pont de pierres, sous lequel coule la *Sorge* et, immédiatement après, nous tirons à gauche et nous nous engageons à travers prés, où les fenaisons battent leur plein. Arrivés sur la hauteur, un horizon merveilleux s'offre à notre vue. A une centaine de pas, en contre-bas, dans un renforcement de terrain, à l'abri de la bise, presque imperceptible encore, la demeure du Père Guintz.

— Es-tu là, Jean-Louis ? crie notre ami Marius.

Une voix caverneuse répond de l'intérieur :

— Oui, je vous attends. Prenez garde au piano en entrant!...

Un seul d'entre nous peut se glisser dans la cabane. Un lit occupe la moitié de la surface. Près du lit, un tronc supportant le dessous d'une lampe fumeuse, sans verre ; devant la porte, quelques centimètres d'espace libre pour laisser passer une personne ; à droite un fourneau de fonte dont le tuyau laisse échapper la fumée à l'intérieur du logis ; au fond, entassés, les ustensiles les plus divers : une scie, des bretelles, des instruments de pêche, une demi-tête de veau, un pot ébréché, du pain, de vieux habits, de la vaisselle, etc., etc., etc. A terre, des débris... Sur le lit de bois, où les draps, couvertures, édredon et oreillers sont absents, est assis le père Guintz, au milieu de la paille et d'un amas de vêtements. La mesure est entièrement construite en planches. Or, à l'intérieur, la fumée a totalement noirci les parois et le plafond, on dirait que l'incendie y a passé.

Il faudrait la plume d'un Jules Verne ou d'un Emile Richebourg pour essayer de décrire cette physionomie si caractéristique du vieux pêcheur...

— Comment appelez-vous votre maisonnette, père Guintz ?

— Villa des Orties, Avenue des Miracles, Boulevard Baraque!... Vous m'excuserez si c'est un peu en désordre. Je ne sais pas comment ça se fait. Je balaie pourtant tous les matins... Quel dommage que le temps ne soit pas plus beau ! On ne va pas pouvoir aller à la pêche. J'ai pourtant tout préparé.

— Ça ne fait rien ; ce sera pour une autre fois. Mais ça ne nous empêchera pas de boire une goutte, nous ne voulons pas remporter ce liquide. Avez-vous un verre ?

Et les yeux du père Guintz s'illuminent. Il trouve un verre fin, mais sale, amputé de son pied, qu'il plonge dans une marmite, qu'il essuie d'abord avec un chiffon, puis avec... son mouchoir de poche ! Nous sortons de notre filet un petit verre de cave et nous trinquons.

La maison est tout entourée d'orties : de là son nom. Devant la porte, dont une planche s'ouvre pour laisser entrer un peu d'air, se trouve une table brute : planche placée sur quatre pieux fixés en terre. Pas de fenêtre ouvrable, seulement deux vitres fixes et troubles, pouvant mesurer trente centimètres carrés. L'intérieur du logis a une surface de quatre mètres carrés au maximum. Sous le toit est suspendue une marmite. A droite de l'entrée, derrière une serpillière : de la ferraille et de la poterie. A gauche, à l'extérieur, cinq ou six planches mal assujetties conduisent à une petite porte placée sous le toit. Nous demandons ce que c'est.

— En été, quand ils ont trop de monde à Beau-Rivage, ils m'envoient un ou deux étrangers que je loge là-haut ! Ils ont du reste voulu me faire des misères parce que je leur faisais concurrence !

Décidément, il y a trop de fumée à l'intérieur. Nous ne respirons qu'avec peine, et nous l'engageons à venir jaser dehors. Et la longue silhouette de Jean-Louis se dresse. Tirant péniblement ses jambes maigres, il nous accompagne sous un cerisier où nous nous installons : nous, assis sur l'herbette ; lui, couché tout de son long sur le ventre !

— Vous n'avez pas toujours été pêcheur, lui demandai-je.

— Non, me répond Jean-Louis. Je suis né à Lausanne, mais j'ai été élevé à la Tour-de-Peilz où j'ai appris le métier de charcutier avec mon grand-père, mes parents étant morts alors que j'étais encore tout petit. Quand je devins jeune homme, je n'étais pas assez joli garçon pour ouvrir un magasin de modes à la rue de Bourg. Je me fis «endeur de bois » en été et « abatteur de porcs » en hiver. Mais c'est un métier rudement pénible. On a toujours les jambes dans l'eau froide depuis la ceinture, et le reste du corps en sueur. C'est ainsi que j'ai attrapé ces sales rhumatismes qui me font bougrement souffrir aujourd'hui. On ne sait plus nettoyer les cochons maintenant ! Les charcutiers engagent de ces jeunes volontaires allemands qui veulent faire deux choses à la fois : apprendre le métier et en même temps la langue française ! Ils ne peuvent pas y arriver ! Pas un ne savait « fignoler un caïon aux petits oignons » comme moi ! Il y avait dix-neuf femmes entre Lausanne, Pully et Ouchy qui venaient faire boucherie avec moi. A quatre heures du matin, j'allais les réveiller en « tapant à leur contrevent ». En ce temps-là, on les appelait toutes « grand'mère » ou « tante ». J'ai été nombre d'années à la charcuterie Mojonner, au-